

Délibération du Conseil municipal

Séance du 4 juillet 2023

Le quatre juillet deux mille vingt-trois, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents

BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAILLARD Yohan, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LANGLOIS Danielle, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, LIZE Didier, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corinne, PUSHPARAJ Emilie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal, RETHORE Jacqueline, SOUILHE Jérôme, SOURICE Corinne, VIGNER Jean-Philippe

Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

BEAUCLAIR Sophie à BOYER Emilie
LECACHEUR Julien à VIGNER Jean-Philippe
ROCHAIS Philippe à CORBILLON Christine

Absent excusé

LABORDERIE Philippe

Absents

BOUSSICAULT Gérald, DELETANG Claire, MINETTO Jacques, PARENTEAU Louis-Pierre

Secrétaire de séance

PUSHPARAJ Emilie

Convocation adressée le 28 juin 2023, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 5 juillet 2023, article L.2121.25 CGCT

23SE0407-06 | Développement de la mobilité solidaire et durable – Création au complexe sportif François Bernard d'une piste vélos répondant au programme Savoir Rouler à Vélo (SRAV) – Candidature de la Ville pour un soutien financier du Département de Maine-et-Loire

Monsieur Robert DESOEUVRE, adjoint délégué à la Transition écologique et aux Travaux, expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) votée en décembre 2019 prévoyant la généralisation du dispositif « Savoir Rouler à Vélo » (SRAV) à l'horizon 2024,

Considérant le plan d'action du Département de Maine-et-Loire axé sur le développement des accès à la mobilité et les nouveaux usages qui s'y rattachent de même que le soutien financier et en ingénierie qu'il propose aux acteurs locaux de la mobilité en accompagnant les projets en adéquation avec ce plan,

Considérant l'avis de la commission Ressources en date du 26 juin 2023,

Considérant le projet de la Ville pour la création dans l'enceinte du complexe sportif François Bernard d'une piste vélos répondant au programme « Savoir Rouler à Vélo » (SRAV), permettant aux enfants de 6 à 11 ans d'apprendre, avant l'entrée au collège, à se déplacer à vélo en autonomie en particulier pour les déplacements scolaires et autres déplacements de proximité, que cet objectif stratégique pour le développement de la mobilité à vélo a également des conséquences bénéfiques sur la santé et la responsabilisation des jeunes, la préservation de l'environnement et l'apaisement de l'espace public,

Considérant que la Ville des Ponts-de-Cé souhaite déposer auprès du Département de Maine-et-Loire sa candidature pour un accompagnement dans le cadre de ce projet,

En accord avec le Bureau Municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve le dépôt de candidature de la Ville des Ponts-de-Cé tel que précisé ci-dessus dans le cadre du dispositif proposé par le Département de Maine-et-Loire,
- Autorise le maire ou son représentant à signer tous documents s'y rapportant.

VOTE			
En exercice	32	POUR	27
Présents	24	CONTRE	0
Pouvoirs	3	ABSTENTION	0
Pris part au vote	27	TOTAL	27

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire, Jean-Paul PAVILLON

